

# Les Infos de Base

mercredi 6 avril 2005  
volume 8, numéro 14  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Lois du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 14 du 6 avril 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 6 avril 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 14 du 6 avril 2005, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 13 du 2 avril 2005.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 21 avril 2005 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13 du 30 mars 2005, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 40 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 26 mars 2005.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2004.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase*

*Règlements du Canada*, la *Regulations of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada*, la *Annual Statutes of Canada Infobase*, sont à jour au 31 août 2004.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur l'administration financière*, L.R.Q., c. **A-6.001**, ann. 2.

*Loi abrogeant la Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique et la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud*, L.Q. 2004, c. 40, a. 16.

*Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique*, L.R.Q., c. **E-14**, abrogée.

*Loi abrogeant la Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique et la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud*, L.Q. 2004, c. 40, a. 8.

*Loi sur les forêts*, L.R.Q., c. **F-4.1**, aa. 35.2, 86.2.

*Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives en matière forestière*, L.Q. 2005, c. 3, aa. 1, 2.

*Loi sur le ministère du Revenu*, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 9.07, 31, 31.1.5, 31.1.6, 31.1.7, 68.1, 69.1, 69.8.

*Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu*, L.Q. 2005, c. 2, aa. 1-7.

*Loi assurant la mise en oeuvre de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec*, L.R.Q., c. **M-35.1.2**, a. 22.

*Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives en matière forestière*, L.Q. 2005, c. 3, a. 3.

*Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, L.R.Q., c. **P-2.2**, a. 8.

*Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu*, L.Q. 2005, c. 2, a. 8.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud*, L.R.Q., c.

**S-16.01**, abrogée.

*Loi abrogeant la Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique et la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud*, L.Q. 2004, c. 40, a. 8.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

*Programme de retrait des superficies de culture du tabac jaune*, [R.R.Q., c.

**L-0.1**, Avis du 21-03-05, (2005) 137

*G.O.* 1, 310], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements nominatifs*, [R.R.Q., c. **A-2.1**, r. 1.1], aa. 3, 5.2, 6-10.1, ann. I, II;

*Règlement sur les appareils sous pression*, [R.R.Q., c. **A-20.01**, r. 1.1], aa. 65-71, 79;

*Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction et des constructeurs-propriétaires*, [R.R.Q., c. **B-1.1**, r. 1], a. 41;

*Règlement sur les frais exigibles en vertu du Code de la sécurité routière et sur la remise des objets confisqués*, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 1.001], a. 12.1;

*Règlement sur la teneur du permis de pourvoirie*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 3.5.1], a. 1;

*Règlement sur l'identification des électeurs*, [R.R.Q., c. **E-3.3**, D. 242-2005 du 23-03-05, (2005) 137 *G.O.* 2, 1130], nouveau;

*Règlement sur les taux unitaires applicables au calcul des droits relatifs au permis d'intervention pour l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois*, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 3], nouveau;

*Arrêté du ministre des Ressources naturelles sur la valeur des traitements sylvicoles admissibles en paiement des droits pour l'année financière 2005-2006*, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 4], nouveau;